

ÉDITIONS DU PATRIMOINE
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Chantiers/Actualités
Patrimoines de Corse

Revue scientifique et technique des monuments historiques | Semestriel 1 | 2022

[monumental]



Chapitre 1

L'importance de la transdisciplinarité et de la transmission

Le Corpus Vitrearum, partage de connaissance et transfert d'expertise

Isabelle Lecocq

Étude et recherches sur les vitraux
Institut royal du Patrimoine artistique
(KIK-IRPA), Bruxelles

Plus jamais ça ! Afin d'éviter des destructions comme celles des vitraux de la cathédrale de Reims, pilonnée sans relâche entre 1914 et 1918, des mesures furent adoptées dans plusieurs pays, dès que la menace d'un second conflit mondial se précisa. De nombreux vitraux anciens furent déposés pour être mis à l'abri des bombardements et, à cette occasion, furent aussi systématiquement photographiés et documentés. Les vitraux éveillèrent ainsi la curiosité et l'émerveillement de ceux qui avaient été à leur chevet. Cette prise de conscience fut rapidement relayée dans les milieux spécialisés ; la réflexion se structura au niveau européen grâce à l'engagement de plusieurs personnalités du monde académique, qui donna naissance au Corpus Vitrearum — un projet de recherche international, consistant à étudier les vitraux médiévaux¹. Placé sous l'égide de l'Union académique internationale (UAI), le projet est officiellement créé en 1952, à Amsterdam, lors du 17^e congrès du Comité international d'histoire de l'art. Actuellement, quinze pays y contribuent : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Russie, la Suisse et les États-Unis.



1.

Études et publications

Un vaste programme de recensement, de recherche et de publication est ainsi partagé à travers tous ces pays, selon des normes et une méthode communes². Chaque pays dispose néanmoins d'une marge de manœuvre, eu égard à sa propre histoire. Au départ, il s'agissait seulement de l'étude des vitraux médiévaux, mais des pays comme la Belgique ont rapidement étendu le champ de leur action, afin de prendre en compte les vitraux de la Renaissance. Le contenu des volumes est adapté à l'ampleur et à la nature du patrimoine. En France, l'inventaire des nombreux vitraux antérieurs à la fin de l'Ancien Régime est traité dans une série dédiée : le « Recensement ». Actuellement, plus de 140 volumes ont été publiés de par le monde – autant d'études de référence³. Depuis 2016, le projet du Corpus Vitrearum s'est officiellement ouvert aux vitraux des périodes plus récentes, paradoxalement parfois davantage menacés que les plus anciens. Cette extension des limites chronologiques entraîne également celle des régions concernées : des pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Océanie conservent des vitraux⁴ souvent importés d'Europe dès la fin du XIX^e siècle ; à terme, ceux-ci seront également inventoriés et étudiés.

Un comité pour la conservation des vitraux et des programmes de recherche

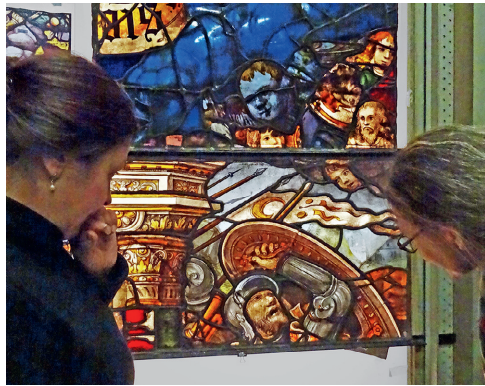
La conservation et la restauration des vitraux, toutes époques et tous pays confondus, bénéficient naturellement de cette (re)connaissance d'un patrimoine de lumière et de couleur éminemment fragile. Pour prendre en charge les questions et les problématiques spécifiques aux aspects matériels et au traitement des vitraux, un « comité pour la conservation et la technologie du vitrail », associé au Corpus Vitrearum, a été créé en 1962 ; il est depuis 2009 adossé à l'Icomos, sous le nom de Comité scientifique international pour la conservation des vitraux (ISCCSG, International Scientific Committee for the Conservation of Stained Glass, comité hybride Corpus Vitrearum / Icomos)⁵. Les experts du comité ont élaboré des « Directives pour la conservation et la restauration des vitraux », régulièrement actualisées⁶. Celles-ci se sont imposées internationalement comme le socle commun de principes d'intervention sur les vitraux de toute époque. La réflexion s'élabore donc dans un cadre international, notamment à l'occasion de programmes de recherches⁷, des experts étrangers étant d'ailleurs souvent présents dans les conseils scientifiques qui concernent des projets nationaux de recherche et de restauration⁸. C'est ainsi, par exemple, que le LRMH a participé, en 2014-2015, au suivi de la restauration de l'un des plus spectaculaires vitraux de la Renaissance, conservé dans la cathédrale Saint-Paul à Liège (fig. 2 et 3) ; tandis qu'en 2022, l'Institut royal du Patrimoine artistique (KIK-IRPA) de Bruxelles sera associé au suivi de la restauration des vitraux du déambulatoire de la basilique Saint-Denis.

Figure 1
Les intervenants
du 29^e colloque international
du Corpus Vitrearum
(Anvers, juillet 2018),
lors d'une journée
d'excursion à Bruxelles.

Figure 2

Examen du vitrail de Léon d'Oultres (1530) au LRMH, à Champs-sur-Marne, en février 2015.

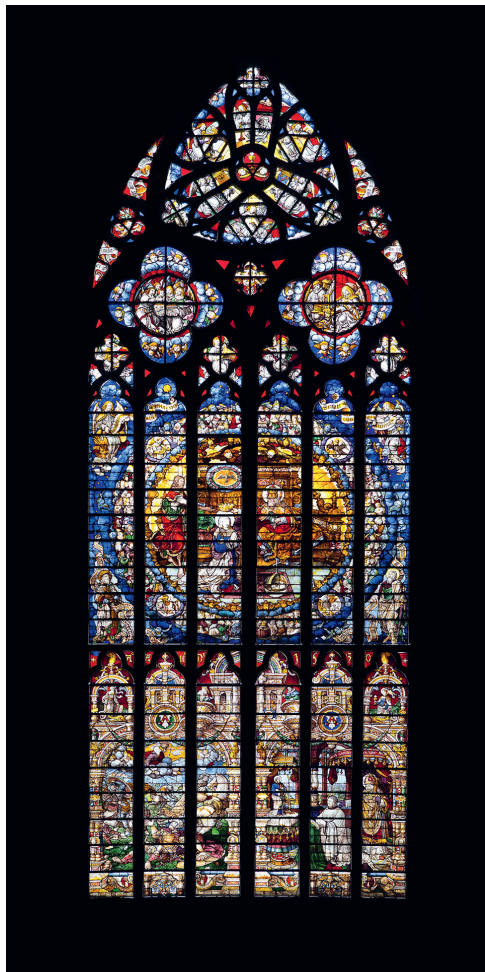
Ph. Isabelle Lecocq.



2.

Une communauté scientifique solidaire

Le projet du Corpus Vitrearum a également donné naissance à une communauté scientifique soudée par les échanges et les rencontres, souvent informelles, ou à l'occasion de colloques et de conférences internationales (fig. 1). Quelles qu'en soient les modalités, ces partages sont particulièrement propices à une meilleure connaissance du vitrail⁹, permettant de dépasser les limites nationales, bien contraignantes lorsqu'il s'agit d'étudier des œuvres qui sont conservées loin de leur lieu de création, ou que les artistes qui les ont conçues



3.

Figure 3

Cathédrale Saint-Paul (Liège, Belgique), verrière du prévôt Léon d'Oultres, 1530.

Figure 4

Cathédrale de Tournai (Belgique), *Bataille entre Sigebert et Chilpéric*, par Arnoult de Nimègue, vers 1490-1500.



4.

sont eux-mêmes issus d'autres contrées. Par exemple, dès la fin du xv^e siècle, le peintre verrier Arnoult de Nimègue (v. 1470-v. 1540) a exercé son art successivement à Tournai, à Rouen et à Anvers, où il est reçu à la gilde de Saint-Luc, en 1513. On a ainsi pu observer que des personnages figurant dans des vitraux à Tournai et à Rouen présentaient des physionomies comparables (fig. 4, 5a et 5b). Les aléas de l'histoire ont également entraîné la dispersion de nombreux vitraux, provenant entre autres de France, d'Allemagne, de Suisse et des anciens Pays-Bas ; ceux-ci sont actuellement conservés dans des édifices, des musées ou des collections privées étrangères, parfois bien éloignés

Figures 5a et 5b

Détails de la *Bataille entre Sigebert et Chilpéric*, Tournai (fig. 5a) et de la *Décollation de sainte Catherine*, Rouen (fig. 5b), personnages

pouvant présenter des physionomies comparables. Fig. 5b. Ph. Isabelle Lecocq.

Photographies © KIK-IRPA, Bruxelles, sauf mentions contraires.



5a.



5b.

de leur environnement d'origine¹⁰. L'étude de ce patrimoine « voyageur », des œuvres conçues par des artistes aux carrières internationales, sans oublier les vitraux exportés ou importés, parfois d'un continent à un autre, requiert donc des collaborations sans frontières, heureusement régulièrement instaurées.

Depuis le milieu du xx^e siècle, la conservation et l'étude du vitrail bénéficient ainsi de l'engagement et du talent de praticiens et de spécialistes issus de différentes disciplines, qui œuvrent ensemble à la meilleure prise en charge – sur le long terme – de ce patrimoine fragile, afin qu'il continue à émerveiller encore de nombreuses générations.

I. L.

1. Voir principalement :

« Brigitte Kurmann-Schwarz avec Michel Hérold », dans *Revue de l'Art*, n° 202 / 2018-4, p. 17-23 ; Eva Frodl-Kraft, « Der Corpus Vitrearum Medii Aevi. Ein Rückblick », dans Hartmut Scholz, Ivo Rauch, Daniel Hess (dir.), *Glas – Malerei – Forschung. Internationale Studien zu Ehren von Rüdiger Becksmann*, Berlin, Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 2004, p. 13-21.

2. « Directives définissant l'organisation du Corpus Vitrearum et les principes de ses publications », Troyes, Corpus Vitrearum, Comité international d'histoire de l'art, Union académique internationale, 2016, quatrième rédaction (français, anglais et allemand), en ligne.

3. www.corpusvitrearum.org

4. Voir Chantal Zheng, « Le vitrail profane en Asie de l'Est et du Sud-Est à l'époque de l'Art nouveau », dans *L'Art nouveau et l'Asie*, Aix-en-Provence, Les Presses universitaires de Provence, 2016.

5. <http://sgc.lrmh.fr/>

6. « Directives pour la conservation et la restauration des vitraux », Nuremberg, Corpus Vitrearum, Comité scientifique international pour la conservation des vitraux, 2004, seconde édition (français, anglais et allemand), en ligne.

7. Voir, notamment, ces trois programmes européens de référence pour la conservation des vitraux : « The VIDRIO Project », un programme sur la protection des vitraux par verrière extérieure (Vidrio, 2002-2005) ; « Assessment of Treatments, Studies on Reversibility, and Performance of Innovative Restoration Strategies and Products » (Constglass, 2007-2010) ; « Nano-Systems for the Conservation of Immoveable and Moveable Polymaterial Cultural Heritage in a Changing Environment » (Nanomatch, 2011-2014).

8. Le projet de la politique scientifique fédérale belge Fenestra a bénéficié des conseils du LRMH, représenté par Claudine Loisel, au sein du comité de suivi du projet (BR/175/A3/FENESTRA : 800 ans d'histoire du fenestrage. Verres plats et vitraux dans les établissements scientifiques fédéraux belges, www.belspo.be).

9. Voir, par exemple, l'ouvrage présentant un état de la recherche actuelle sur le vitrail médiéval, récemment publié chez l'éditeur néerlandais Brill et qui réunit les contributions de vingt-six experts, venant de huit pays : Brigitte Kurmann-Schwarz et Elizabeth Pastan (dir.), *Investigations in Medieval Stained Glass*, Leyde, Brill, 2019.

10. Voir Yvette Vanden Bemden, *Les Vitraux voyageurs*, Bruxelles, L'Académie en poche, 2021.